

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE**Nom du produit:** KIMWIPES® Lens Cleaning Solution**Code du produit:** 34622, 34644

Date de préparation :	29.8.2003
Fabricant :	Kimberly-Clark Corporation 1400 Holcomb Bridge Road Roswell, GA 30076-2199 United States of America
Téléphone: URGENCE MÉDICALE URGENCE TRANSPORT INFORMATION	1-877-561-6587 Chemtrec 1-800-424-9300 1-888-346-4652

Utilisation du produit : Nettoyage de lentilles et d'autre équipement.**2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

<i>Nom Chimique</i>	<i>CAS-No./ EINECS-No</i>	<i>%</i>	<i>Classification de l'UE (67/548/CEE) :</i>
Isopropanol (Isopropyl alcohol)	67-63-0 / 200-061-7	5-10%	F, Xi R11, R36, R67
Ingrédients inoffensifs	Propriétaire	90-95%	Non applicable

Reportez-vous à la section 16 pour plus d'information sur la classification de l'UE.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS**Survol d'urgence :** Liquide transparent, incolore. Odeur d'alcool. Flammable liquid. Peut causer une irritation de l'œil. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.**Classification de l'UE (1999/45/CE) :** R10 - Inflammable.**Classification OSHA É.-U. (29CFR1910.1200) :** Modérée Irritant oculaire.**Classification SIMDUT du Canada :** Catégorie B-3 Classe D-2-B**4. PREMIERS SECOURS****Inhalation:** Mettre la victime à l'air libre. Consulter un médecin s'il y a toux, essoufflement ou autre problème respiratoire.**Contact avec la peau:** Laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.

Ingestion: Appeler immédiatement un médecin ou un Centre AntiPoison. Si la victime est consciente, rincez la bouche avec une petite quantité d'eau. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair: 106°F (41°C)

Limites d'inflammabilité dans l'air, % par volume :

LIE (inférieure) : 2.0% (Isopropanol (Isopropyl alcohol))

LSE (maximale) : 12.7% (Isopropanol (Isopropyl alcohol))

Moyen d'extinction approprié: Eau, eau pulvérisée, mousse extinctrice, dioxyde de carbone, produits chimiques secs.

Règles spéciales à observer dans la lutte contre les incendies : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Risque de feu et danger d'explosion inhabituels : Flammable liquid. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent circuler le long des surfaces jusqu'à des sources éloignées d'inflammation et créer des retours de flammes.

Produits de combustion dangereuse : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Enlever toute source d'ignition. Ventiler l'endroit Contenez et recueillez avec du matériau inerte absorbant puis placez dans un contenant convenable pour son élimination. Se conformer à tous les règlements fédéraux, d'état et locaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Eviter le contact avec les yeux. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom Chimique	Limite(s) d'exposition
Isopropanol (Isopropyl alcohol)	400 ppm LEA-MPT 200 ppm VLE-MPT, 400 ppm VLE-LECT 200 ppm DFG MAK

Ventilation : Aucune ventilation spéciale normalement recommandée.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Gants de protection : Aucun(e) requis(e) pour une utilisation normale.

Protection des yeux: Aucun(e) requis(e) pour une utilisation normale.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Liquide transparent, incolore.Odeur d'alcool.
Point / plage d'ébullition	212°F (100°C)
Point/intervalle de fusion	Non applicable
Densité relative (eau = 1)	<1.0
Pression de vapeur	33 mmHg@20°C(Isopropanol (Isopropyl alcohol))
Densité gazeuse	2.1
Solubilité	Complet
pH	7.6
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Pourcentage de matières volatiles par volume (%)	>99%
Composés de carbone organique volatil (COV) (g/L)	130

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Évitez les étincelles, les flammes et la chaleur excessive.

Matières à éviter: Des oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

Polymérisation dangereuse : Ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Symptômes / effets de la surexposition :

Inhalation: L'inhalation peut causer une irritation respiratoire, la toux, l'essoufflement, des nausées, un étourdissement, une perte de coordination, la somnolence, la perte de connaissance et autres symptômes de dépression du système nerveux central.

Contact avec la peau: Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée.

Contact avec les yeux: Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Ingestion: Peut causer une irritation des muqueuses ou une irritation gastro-intestinale et d'autres effets indésirables.

Toxicité chronique: Aucun connu actuellement.

Troubles médicaux aggravés par l'exposition : Maladies pulmonaires et de la peau antérieures.

Données sur la cancérogénicité : Aucun des composants de ce produit n'est inscrit comme carcinogène par le CIRC, le NTP ou OSHA.

Toxicité reproductrice: Aucun effet néfaste connu sur la reproduction.

Valeurs de toxicité aiguë : Isopropanol (alcool isopropylique) : DL50 chez le rat par voie orale 5045 mg/kg; DL50 sur la peau du lapin 12 800 mg/kg; CL50 par inhalation chez le rat, 16 000 ppm/8 heures

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune donnée n'est disponible à l'heure actuelle.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Éliminez conformément à tous les règlements d'état, locaux et fédéraux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Description d'expédition du DOT des É.-U. : Exclu des matières dangereuses (49CFR173.150(e))

Description d'expédition de l'IATA (air) : Alcools, n.s.a. (isopropanol), 3, UN1987, III

Description d'expédition de l'IMDG (navire) : Alcools, n.s.a. (isopropanol), 3, UN1987, III

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Règlements des É.-U.

EPA Toxic Substances Control Act (TSCA): Tous les composants de ce produit sont inscrits dans l'inventaire du TSCA ou sont exclus du TSCA. Ce produit contient de l'isopropanol qui est un produit soumis aux exigences de notification d'exportation sous la Section 12(b).

Produits chimiques inscrits sous SARA 302 : Aucune.

Catégories de dangers sous SARA 311/312 : Danger d'incendie Effet aiguë sur la santé


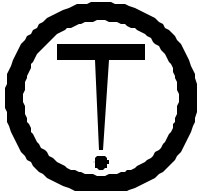
SARA 313 Ce produit contient les produits chimiques suivants soumis aux exigences de communication de dégagement annuel sous SARA Section 313 (40 CFR 372) : Aucune.

Proposition 65 de la Californie : Ce produit ne contient pas de produits chimiques inscrits sous la loi "Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act" des États-Unis de 1986.

Règlements internationaux

LCPE canadienne : Tous les composants sont soit répertoriés ou exemptés de la Liste intérieure des substances (LIS; Anglais = DSL).

Classification SIMDUT du Canada :

	Catégorie B-3		Classe D-2-B
------------------------------------------------------------------------------------	---------------	-------------------------------------------------------------------------------------	--------------

Étiquette de l'UE : R10 - Inflammable.

S16 - Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

S51 - Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

S60 - Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cote HMIS : Santé 1 Feu 2 Réactivité 0

Énoncés de risques et classes de l'UE à titre de référence (voir les sections 2 et 3) :

Xi - Irritant

F - Facilement inflammable

R11 - Facilement inflammable.

R36 - Irritant pour les yeux.

R67 -. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

L'information ci-incluse est juste et correcte au meilleur de la connaissance de Kimberly-Clark. Cependant, nous n'offrons aucune garantie expresse ou implicite. Rien dans le présent document ne devrait être interprété comme une recommandation de contrefaire des brevets existants ou d'enfreindre des lois ou des règlements quelconques. La décision finale quant à l'adéquation du matériau revient entièrement à l'utilisateur.